

La place du hêtre en région méditerranéenne

Jean Ladier, Philippe Dreyfus, Daniel Reboul

▶ To cite this version:

Jean Ladier, Philippe Dreyfus, Daniel Reboul. La place du hêtre en région méditerranéenne. Rendezvous Techniques de l'ONF, 2007, hors-série 2, pp.105-111. hal-02654456

HAL Id: hal-02654456 https://hal.inrae.fr/hal-02654456

Submitted on 11 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La place du hêtre en région méditerranéenne

Cet article complète le précédent en zoomant sur la hêtraie méditerranéenne. Dans le bas-pays méditerranéen, trois hêtraies reliques ont une valeur patrimoniale, écologique, historique et culturelle qui en justifie la conservation (d'autant qu'elles pourraient correspondre à l'influence génétique des « zones refuges secondaires » de la dernière glaciation, dont parlent Brigitte Musch et al. dans ce volume). Dans l'arrière-pays montagneux, le hêtre colonise les pinèdes naturelles de pin sylvestre, qui ont reconquis les espaces autrefois pâturés, ou les plantations RTM de pins noirs. Pour l'auteur, le changement climatique ne bloquera pas cette expansion mais la déplacera en altitude. Un guide de sylviculture est à l'étude pour proposer des itinéraires de gestion au forestier.

être et région méditerranéenne sont au premier abord peu compatibles puisque le hêtre est une essence médioeuropéenne exigeante en humidité atmosphérique et que le climat méditerranéen est caractérisé par l'irrégularité de ses précipitations et par sa sécheresse estivale. Pourtant, le hêtre a bien sa place en région méditerranéenne, une place certes bien délimitée mais potentiellement importante (dans la mesure on l'on ne s'arrête pas à une acception trop restrictive de la région méditerranéenne).

Importance et répartition des hêtraies en région méditerranéenne

Les essences principales en région méditerranéenne française sont d'abord des résineux : pin d'Alep et surtout pin sylvestre. Du côté des feuillus, les chênes vert et pubescent dominent nettement et le hêtre occupe des surfaces relativement restreintes. Le tableau 1 donne la répartition des hêtraies pour les départements concernés. Dans les Alpes-Maritimes, on peut

noter une rareté des hêtraies, dont les causes restent mal déterminées. La coïncidence entre limite du hêtre et limite départementale sur certains versants plaide pour une raison anthropique, mais des facteurs d'ordre chorologique¹ ne sont pas exclus.

Les hêtraies se situent surtout en moyenne montagne. Elles sont de plus presque cantonnées dans l'étage montagnard d'ubac, ce qui constitue une différence par rapport aux régions plus tempérées où le hêtre est très présent dans l'étage collinéen (Thiébaut, 1982).

L'examen même rapide de la carte correspondante amène à distinguer deux groupes de régions :

■ D'une part, les régions soumises à un climat typiquement méditerranéen, chaud avec au moins un mois sec (selon Gaussen, c'est-à-dire avec Pluviométrie (en mm) < 2 x Température moyenne (en °C)) en été: plaine du Roussillon, bas Languedoc, basse Provence et Côte d'Azur. Il s'agit de l'aire de l'olivier et du chêne vert. Le hêtre y est anecdotique; on peut citer les peuplements de Valbonne (dans le Gard – quelques hectares), de la Sainte-Baume (dans

le Var – 100 ha de hêtre dont 60 ha de hêtraie pure) et celui très localisé de Saint-Pons (dans les Bouchesdu-Rhône – moins d'un ha).

■ D'autre part, les régions encore soumises à une influence méditerranéenne marquée, mais en transition avec des climats de type atlantique ou continental. Le hêtre est beaucoup plus fréquent dans ces régions périphériques où les précipitations sont plus abondantes et la chaleur moins constante que dans le bas

département	surface (ha)
66 – Pyrénées orientales (partie)	7 800
11 – Aude (partie)	8 000
34 – Hérault	7 900
30 – Gard	5 900
48 – Lozère (partie)	9 200
07 – Ardèche (partie)	7 800
26 – Drôme (partie)	14 400
84 – Vaucluse	1 300
13 – Bouches-du-Rhône	1
83 – Var	1 200
04 – Alpes-de-Haute-Provence	22 000
05 – Hautes-Alpes (partie)	11 400
06 – Alpes-Maritimes	1 000
Total	97 900

Tab. 1 : surfaces de hêtraie par département en région méditerranéenne (données IFN de 1991 à 2002, selon le département)

¹ la chorologie est l'étude de la répartition géographique des espèces et de son déterminisme



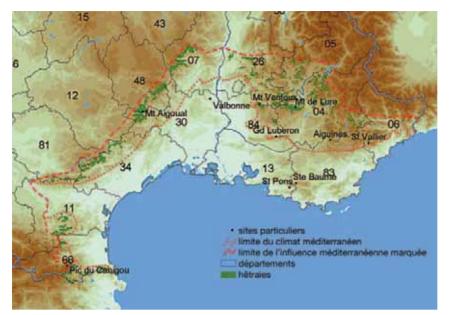


Fig. 1 : carte des hêtraies méditerranéennes

Languedoc ou la basse Provence. Sa répartition montre trois ensembles correspondant aux façades méditerranéennes des massifs montagneux: la terminaison orientale des Pyrénées (des Albères aux Corbières occidentales), la bordure du Massif Central (de la Montagne noire aux Cévennes) et la haute Provence (du Diois aux Préalpes de Grasse). Les peuplements du Grand Luberon (Vaucluse), d'Aiguines (Var) et de Saint-Vallier (Alpes-Maritimes) marquent la limite méridionale de cette zone haute-provençale.

Les hêtraies du bas pays méditerranéen

Situation écologique : des conditions très particulières

La localisation de ces hêtraies isolées en basse Provence et bas Languedoc se caractérise par de très fortes compensations locales climatique et édaphique qui tempèrent le contexte méditerranéen. La forêt de la Sainte-Baume bénéficie de précipitations très supérieures à celles des environs : 950 mm au pied du versant contre 670 mm à Aubagne. Elle se trouve suffisamment à l'écart du couloir rhodanien pour échapper aux effets les plus violents de ce vent froid et très sec qu'est le mistral. Sa situation sur un ubac dominé par une falaise la protège largement du rayonnement direct; cet écran limite les écarts thermiques et l'évaporation. En outre, le versant est nappé de colluvions épaisses et d'éboulis calcaires engendrés par la corniche surplombante, qui garantissent une réserve utile importante. En plus de ces substrats favorables, des suintements maintiennent au moins localement une humidité édaphique permanente.

Les sites de Valbonne et de Saint-Pons se caractérisent également par des conditions écologiques très particulières, bien que les précipitations ne soient sans doute pas aussi généreuses qu'à la Sainte-Baume (plus de 800 mm à Valbonne, mais on manque de données précises). Ces hêtraies sont situées en fond de ravin, ce qui les abrite à la fois du mistral et du rayonnement, et contribue au maintien de l'humidité atmosphérique. Le cas de Saint-Pons est à cet égard significatif puisque les hêtres sont cantonnés à proximité d'une cascade de type vauclusien qui assure une brumisation intermittente de l'atmosphère. Enfin, les substrats ont une réserve utile importante. À Valbonne, il s'agit

de sols calcaro-siliceux épais sur grès albien. L'avantage des grès est que la roche peu altérée constitue un plancher imperméable, contrairement aux calcaires dont le réseau de fractures laisse l'eau s'échapper en profondeur. L'eau reste donc disponible et accessible aux systèmes racinaires. À Saint-Pons, on trouve des placages d'alluvions et des tufs alimentés par une source permanente.

Ces éléments confirment que toutes les composantes du bilan hydrique sont déterminantes pour permettre la croissance du hêtre en climat méditerranéen

Dynamique et extension potentielle : ces hêtraies ne peuvent rester que très marginales

Dans ce contexte franchement méditerranéen, le hêtre est en concurrence avec le chêne pubescent. Celui-ci occupe généralement les stations fraîches, laissant les stations sèches au chêne vert et au pin d'Alep. Quand le biotope lui convient, le hêtre peut progresser sous le couvert du chêne. Ce processus est visible sur l'ubac de la Sainte-Baume, où la hêtraie est prolongée par une zone intermédiaire de chênaie-hêtraie. La situation est toute différente à Saint-Pons. En effet, les semis qui s'implantent à quelque distance de la hêtraie constituée rencontrent rapidement des conditions défavorables à leur développement. La marge de progression du hêtre y est donc très réduite (Ripert et al., 1997).

Il existe sans doute, en Provence et en Languedoc, d'autres sites analogues présentant des conditions écologiques compatibles avec les exigences du hêtre tels que l'ubac du Mont-Aurélien, près d'Aix-en-Provence. En toute hypothèse, ces stations favorables représentent des surfaces extrêmement réduites et très éclatées. Si la présence ancienne d'une hêtraie y est plausible, une installation spontanée dans les conditions actuelles, à grande distance des noyaux existants, est impossible.

Des hêtraies atypiques d'origine incertaine

La situation atypique et marginale de ces hêtraies suscite depuis longtemps des discussions scientifiques quant à leur origine, d'autant plus qu'elles font chacune partie d'un domaine ecclésiastique (chartreuse à Valbonne, abbaye cistercienne à Saint-Pons, hôtellerie dominicaine à la Sainte-Baume). Forêts reliques de la période glaciaire ou plantations anciennement réalisées par les moines : la question n'est, semble t il, pas tranchée. Au moins peut-on être sûr que les religieux ont contribué à la préservation de ces formations.



FD de la Sainte-Baume : vue d'ensemble au printemps

Malgré une maturation et une extension constatée localement, la hêtraie ne peut donc que rester très marginale en basse Provence et en bas Languedoc. On doit plutôt craindre une réduction des surfaces et une disparition des peuplements les plus méditerranéens du fait du réchauffement climatique. Des sécheresses estivales plus longues – scénario généralement envisagé sont en effet de nature à rompre le fragile équilibre hydrique dont ils bénéficient.

Gestion

Ces forêts sont emblématiques tant pour les populations locales et les touristes que pour les scientifiques. Ce sont d'abord des lieux de visite et de promenade très fréquentés. Les visiteurs y apprécient la hêtraie elle-même, qui tranche avec les autres espaces naturels de la région comme l'ensemble du site qui l'abrite. La Sainte-Baume est, depuis l'antiquité, un lieu de pèlerinage. La tradition orale provençale rapporte que Marie-Madeleine, chassée de Palestine, y passa la fin de sa vie. Pour les visiteurs qui gravissent le versant jusqu'à la grotte à l'ombre de cette forêt pluri-centenaire, la hêtraie de la Sainte-Baume revêt elle-même un caractère sacré et immuable. Les domaines de Valbonne et de Saint-Pons n'ont pas une valeur symbolique aussi forte, mais la fréquentation y est aussi très importante.

Les forestiers ont compris très tôt l'intérêt patrimonial de ces forêts. La hêtraie de la Sainte-Baume a heureusement traversé sans dégâts la période révolutionnaire. Par contre, celle de Valbonne a été surexploitée

et l'administration des Eaux et Forêts a hérité d'une forêt très dégradée qu'elle s'est attachée à restaurer et à protéger. Ces deux forêts domaniales ont donc bénéficié durant deux siècles d'une gestion conservatrice. Cela s'est traduit par une maturation des écosystèmes qui n'a fait que renforcer leur intérêt écologique. Les hêtraies méridionales à houx et à if (habitats d'intérêt communautaire rattachés à l'Ilici-Quercetum pubescentis), susceptibles en outre d'abriter des insectes rares, ont justifié la création de ZNIEFF et de sites Natura 2000. Le domaine de Saint-Pons est quant à lui une forêt départementale qui fait partie de la ZNIEFF du massif de la Sainte-Baume.

On comprend que la production de bois n'est plus, depuis longtemps, une préoccupation et que les objectifs sont l'accueil du public et la préservation des écosystèmes. Cela n'a été possible jusqu'à présent qu'en retardant le renouvellement de la hêtraie, qui est maintenant le principal problème à résoudre. La régénération naturelle du hêtre ne présente pas de difficulté technique : l'ouverture de petites trouées, avec un crochetage pour limiter la concurrence herbacée, si nécessaire, permet l'installation des semis de hêtre et de feuillus divers. Des essais concluants ont été réalisés à la Sainte-Baume il y a quelques années. Mais l'abattage d'arbres et les dégâts et travaux associés, même sur des surfaces réduites, se heurtent à une forte opposition du public, des associations d'écologistes et de certains scientifiques. L'application d'un aménagement forestier dans ce contexte contraignant est donc extrêmement délicate

Les hêtraies de l'arrière-pays méditerranéen

Notre propos concerne surtout la haute Provence. La situation est quelque peu différente en Languedoc-Roussillon, avec un climat humide aux brouillards fréquents qui s'avère moins limitant



pour le hêtre, et une gestion inspirée de celle du Massif Central ou des Pyrénées qui est maintenant éprouvée.

Situation écologique : répartition centrée sur le bioclimat montagnard d'ubac

Considérons d'abord le cas général représenté par les hêtraies montagnardes d'ubac. Dans les Alpes du Sud, ce sont souvent des hêtraies sèches à céphalanthères, à androsace de Chaix ou à buis, situées dans le montagnard inférieur (entre 950 et 1250 mètres d'altitude). Les faciès plus mésophiles se trouvent soit dans des situations topo-édaphiques favorables, soit plus haut dans le montagnard moyen (entre 1250 et 1600 mètres d'altitude). Le hêtre ne « monte » que timidement dans l'étage montagnard supérieur, où il semble moins adapté que le sapin pectiné, contrairement à ce que l'on observe dans le Nord-Est de la France. Peu sensible au type de sol tant qu'il n'est pas superficiel ou très acide, le hêtre se trouve aussi bien sur les substrats calcaires (dominants à l'est du Rhône) que siliceux (dominants à l'ouest du Rhône). Il est moins gêné que d'autres essences par les sols caillouteux, s'ils sont prospectables, et tire en particulier mieux parti des éboulis que le pin sylvestre.

Le hêtre « descend » localement en ubac dans l'étage supraméditerranéen supérieur (entre 750 et 950 mètres d'altitude) lorsque la topographie favorable et l'épaisseur du sol garantissent un bilan hydrique convenable. Il constitue alors des hêtraies thermophiles dont la flore mêle quelques espèces montagnardes aux espèces supraméditerranéennes compagnes du chêne pubescent.

En adret, il existe quelques hêtraies constituées, dans l'étage montagnard inférieur et moyen, notamment sur la montagne de Lure et le mont Ventoux. On note que ces formations se développent plutôt sur pente faible et sur sol acide issu de calcaire siliceux. La faible pente a

un effet positif sur le bilan hydrique et les substrats non calcaires semblent constituer un facteur facilitant pour le hêtre dans cette situation. Ces conditions n'existent pas ailleurs en haute Provence et, de fait, on ne trouve pas d'autre hêtraie dans cette réaion. Cependant il ne faut pas en conclure trop rapidement que le hêtre n'a pas sa place en adret franc. La présence de vieux individus sur l'adret dégradé du Chiran (en exposition ouest-sud-ouest et à une altitude d'environ 1500 mètres) comme en forêt communale de Barles (en exposition sud à 1300 mètres d'altitude) et de cépées plus jeunes isolées sur d'autres adrets préalpins semble indiquer plutôt une fragilité de la hêtraie d'adret face aux actions de l'homme qu'une réelle inadapta-

Il ressort de ce rapide état des lieux que la répartition écologique du hêtre dans l'arrière-pays méditerranéen est centrée sur le bioclimat montagnard inférieur ou moyen d'ubac qui correspond à ses exigences thermiques et hydriques. Il n'est limité dans ce compartiment que sur les stations les plus sèches. Sa très faible représentation dans le montagnard supérieur est peutêtre liée au fait qu'on y trouve surtout des milieux ouverts dévolus au pâturage, du moins dans les Préalpes. En revanche, sa présence en climat plus chaud (supraméditerranéen) ou plus contrasté (adret) n'est possible que si les conditions stationnelles sont suffisamment favorables pour garantir une bonne alimentation en eau et après une longue maturation de l'écosystème sans perturbation majeure.

Dynamique et extension potentielle : en progression aux dépens des pins

Si le hêtre occupe des surfaces assez réduites, il montre une dynamique progressive qui doit être prise en compte.

L'essence principale dans les Alpes du Sud est le pin sylvestre. Celui-ci a profité des grandes étendues autrefois pâturées et peu à peu libérées par l'exode rural pour s'installer. Parallèlement, le pin noir d'Autriche a été planté à grande échelle dans le cadre de la restauration des terrains en montagne (RTM). La majorité des forêts est donc actuellement constituée de faciès transitoires, en évolution plus ou moins rapide.

Le chêne pubescent, qui a toujours occupé une surface importante, progresse dans l'étage supraméditerranéen, mais la concurrence qu'il exerce n'est pas très vive car il s'agit d'un post-pionnier souvent incapable de supplanter rapidement les pins.

Il en va tout autrement face au hêtre, qui a un tempérament de dryade. Le couvert des pins constitue une ambiance favorable à son installation. Les semis de pin n'ont alors plus assez de lumière pour se développer et la substitution est enclenchée. On peut voir ce scénario en cours à proximité des hêtraies actuelles. La situation est bien sûr plus fréquente en climat montagnard inférieur ou moyen d'ubac, mais elle existe également en adret montagnard sur pente faible, comme sur le mont Ventoux (photo). Une campagne d'observation menée dans des pineraies de pin noir d'Autriche des Préalpes sèches a également révélé des indices d'évolution possible vers la hêtraie (présence de semis de hêtre ou de quelques espèces compagnes) dans les stations du supraméditerranéen supérieur (audessus de 750 mètres en ubac et de 1000 mètres en adret) présentant un bilan hydrique favorable. Par ailleurs, le hêtre se comporte parfois en post-pionnier dans des situations où on ne l'attend pas, en s'installant sur des éboulis calcaires à peine stabilisés, en compagnie du nerprun des Alpes, ou en formant quelques cépées en adret franc parmi des chênes pubescents et érables peu vigoureux alors qu'il n'existe aucune hêtraie constituée dans des conditions similaires.



Pins envahis par une régénération de hêtre au mont Ventoux, versant sud

La dynamique du hêtre est donc nette dans l'étage montagnard d'ubac autour des peuplements existants. Par contre, son extension en aval, en amont et en adret est plus ou moins difficile et lente. Les incursions dans le supraméditerranéen d'ubac sont possibles à la faveur des stations fraîches, où le hêtre peut rapidement prendre la place des pins ou du chêne pubescent pour constituer une hêtraie thermophile. Sa progression dans le montagnard supérieur est sans doute plus lente surtout lorsqu'il se trouve en limite de végétation forestière. En adret, l'extension des hêtraies actuelles est nette sur pente faible sous les peuplements pionniers (voir en encadré l'étude menée par l'INRA et l'ONF sur le Mont-Ventoux), mais ne se fera que très progressivement sur les stations plus sèches.

Dans ce contexte de maturation forestière, la surface potentielle de la hêtraie en région méditerranéenne est très importante à long terme. Une étude réalisée récemment dans les Préalpes sèches (Ladier, 2004) permet de quantifier les surfaces en jeu. Le hêtre

couvre actuellement moins de 30 000 ha, alors que les compartiments montagnards inférieur et moyen d'ubac représentent plus de 90 000 ha boisés. Toutes ces surfaces ne sont pas favorables à son installation, mais si l'on tient compte de son extension possible en adret, dans le montagnard supérieur et dans le supraméditerranéen, on peut estimer que la surface du hêtre pourrait facilement tripler dans cette région, aux dépens du pin sylvestre surtout. Ainsi, le hêtre apparaît comme la principale essence potentielle des Préalpes sèches. Ce scénario est sans doute applicable à l'ensemble de la haute Provence. Cependant, il n'intègre pas la localisation précise des peuplements sources et, de ce fait, il ne donne qu'une idée de la dynamique potentielle et ne permet pas de prévoir son déroulement effectif sur le terrain.

Le changement climatique limitera cette dynamique expansionniste

Cette expansion globale de la hêtraie dans les conditions climatiques actuelles sera sans doute contrariée par les changements climatiques en cours, tels qu'ils sont simulés à partir des modèles de prévision actuels, sur une échelle de temps similaire. Les schémas proposés prévoient globalement une « remontée » des étages de végétation et une accentuation du contraste saisonnier des précipitations. Si l'on se base sur une augmentation de la température moyenne de 2 °C d'ici à la fin du siècle, cela devrait se traduire logiquement par une régression des hêtraies supraméditerranéennes et par une fragilisation des hêtraies du montaanard inférieur d'ubac et des hêtraies d'adret. La moitié des surfaces actuelles de hêtre est concernée. Il est probable que cette régression des hêtraies thermophiles et xérophiles ne soit que partiellement compensée par une extension en altitude ; il ne s'agira probablement pas d'un simple décalage altitudinal!

En définitive, il est clair que l'évolution du climat limitera la dynamique expansionniste des hêtraies de l'arrière-pays méditerranéen. Mais on ne doit pas craindre en région méditerranéenne une régression aussi importante que cela est présenté dans d'autres régions de France du fait de la sous-représentativité actuelle du hêtre par rapport à son potentiel d'extension et de la localisation en montagne des peuplements. Il faut plutôt s'attendre à un changement de répartition avec un recul des hêtraies de basse altitude et un développement des hêtraies de moyenne altitude, sans que l'on puisse affirmer aujourd'hui si le bilan en surface sera positif ou négatif.

Gestion

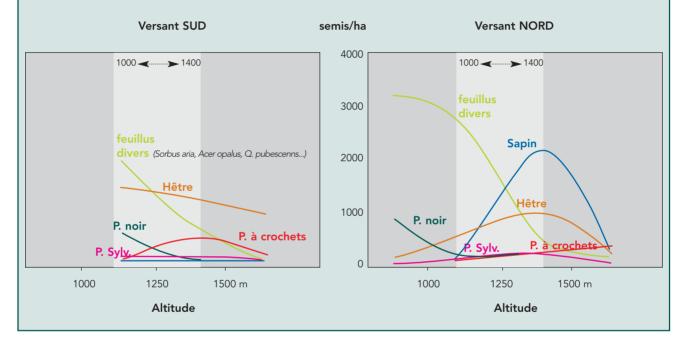
Comme le chêne pubescent, le hêtre occupe le plus souvent en haute Provence des parcelles depuis longtemps mises en défens et gérées traditionnellement en taillis pour la production de bois de chauffage. Les règlements d'ex-

Composition de la régénération dans les pineraies de l'étage montagnard du Mont-Ventoux

Une étude de la **maturation sylvigénétique** des pineraies de l'étage montagnard du Mont-Ventoux a été menée de 1998 à 2001 par l'INRA (Unité de recherches forestières méditerranéennes, Avignon) et l'ONF (STIR Méditerranée, service départemental du Vaucluse, cellule d'appui technique de Manosque) dans le cadre d'un projet cofinancé par le GIP-ECOFOR (Dreyfus et al., 2001). Un **état des lieux de la dynamique de régénération** a notamment été établi dans des peuplements de pin noir, pin sylvestre, pin à crochets, en adret et en ubac, à partir d'observations sur un ensemble de 214 placettes de 4 ares ou plus.

Dans ces peuplements plus ou moins fermés, on constate que la régénération du **hêtre**, mélangée en versant nord avec celle du sapin pectiné, est **nettement plus abondante que celle des pins** (de tempérament plutôt pionnier). Ceci démontre la puissance du phénomène de recolonisation par ces essences tolérantes à l'ombre après qu'un sol et une ambiance forestière ont été reconstitués grâce aux boisements de pins (plantations RTM ou accrus déjà anciens).

On note également une forte abondance de divers feuillus disséminés, comme l'alisier blanc (Sorbus aria (L.) Crantz), l'érable à feuille d'obier (Acer opalus Miller), voire, au montagnard inférieur, le chêne pubescent (Quercus pubescens Willd.). Ces espèces ont cependant des dimensions moyennes inférieures à celles du hêtre, dès le stade de la régénération.



ploitation appliqués jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale montrent des rotations courtes : souvent 15 ans seulement. Autant dire qu'on en tirait essentiellement de la charbonnette.

Depuis 1945, par contre, la demande décroît et le taillis de hêtre se vend de moins en moins bien. Cela se concrétise à trois niveaux. Il y a eu tout d'abord un allongement des rotations, puis une baisse des prix. Actuellement, seules les coupes accessibles et facilement exploitables trouvent preneur. Finalement, même après l'effort important consenti pour la desserte des massifs dans les années 1980, on ne peut plus espé-

rer commercialiser qu'une partie des taillis. Face à cette évolution, les aménagistes ont proposé dans certains cas une transformation, en sapin pectiné notamment. Mais le suivi coûteux des plantations est difficile à justifier quand les revenus continuent à diminuer.

Les forestiers tentent donc de mieux valoriser les hêtraies qui peuvent l'être. Le balivage est tenté dans quelques belles parcelles, à titre « expérimental » faute de références précises. Les peuplements semblent bien réagir et les semis semblent assez nombreux pour envisager une conversion. Cependant, l'intérêt technique et économique de la

conversion pose question. En effet, les quelques futaies sur souche actuelles, qui ont sans doute été conduites trop serré, donnent un bois réputé nerveux qui n'est vendu, comme le taillis, qu'en bois de chauffage. Le sylviculteur n'est donc pas sûr de pouvoir produire du bois de qualité. En outre, la filière bois régionale n'est pas à même actuellement de valoriser du bois d'œuvre feuillu. Sans retournement du marché du bois, l'évolution vers une gestion extensive de la majorité des surfaces semble inévitable, le gestionnaire concentrant les interventions coûteuses sur les parcelles qui « valent le coup ».



Taillis après balivage en forêt domaniale des Duyes (04)

Face à ces incertitudes, il est impérieux d'apporter de nouvelles réponses techniques. L'ébauche d'un guide de sylviculture pour les hêtraies des Préalpes, proposée récemment (Delord, 2005), en est une. Plusieurs itinéraires sylvicoles sont proposés en fonction de la structure initiale du peuplement, de l'importance de l'enjeu de protection, et de la fertilité : maintien du taillis, conversion du taillis en TSF, conversion directe ou progressive en futaie régulière, etc. Des clés de décision simples orientent l'utilisateur vers le choix le plus adapté. Enfin, est proposée l'implantation de placettes de suivi, pour évaluer les limites d'application de ces itinéraires (capacité du taillis âgé à rejeter, régénération en versant sud...) et tester les intensités d'interventions lors du balivage et des éclaircies. Cette base cohérente est adaptée au besoin actuel des gestionnaires. Elle permettra d'acquérir le recul nécessaire et d'affiner ensuite les modèles de sylviculture.

Conclusion

S'il est marginal sur le pourtour méditerranéen, le hêtre montre, dans l'arrière-pays, une dynamique d'extension qui ne sera probablement pas totalement remise en cause par les effets du changement climatique. Dans ces régions où l'on s'intéressait surtout aux conifères sapin pectiné, mélèze, pin noir d'Autriche et cèdre de l'Atlas, il devient maintenant une véritable essence objectif. Cependant, on manque de recul sur les traitements autres que le taillis simple, du moins en haute Provence. L'élaboration d'un premier quide pour la sylviculture du hêtre dans les Préalpes du Sud est une étape vers une véritable gestion de ces hêtraies sous influence méditerranéenne.

Jean LADIER

chargé de développement technique ONF, DT Méditerranée

Philippe DREYFUS

Unité de recherches forestières méditerranéennes INRA Avignon

Daniel REBOUL

responsable cellule biodiversité ONF, agence Alpes-de-Haute-Provence

Bibliographie

DELORD P., 2005. Le Hêtre dans les Préalpes du Sud : bilan de la situation actuelle et première ébauche d'une sylviculture adaptée. Mémoire de fin d'étude FIF. Nancy : ENGREF. 135 p.

DREYFUS P., BOURDENET P., LADIER J., GACHET S., COURDIER J.M., PORTÉ A., 2001. Gestion d'une évolution forestière majeure de l'arrière pays méditerranéen: la maturation sylvigénétique des pinèdes pionnières. Conséquences pour la biodiversité sur le site pilote du Mont Ventoux. Rapport final des conventions 1998 2001 entre le GIP ECOFOR (programme « Biodiversité et Gestion Forestière », l'INRA, l'ONF, l'IMEP. 150 p + annexes

LADIER J., 2004 – Les stations forestières des Préalpes sèches; définition, répartition, dynamique, fertilité. ONF Méditerranée, Cellule Régionale d'Appui Technique. 124 p.

RIPERT C., GADIRI N., CHANDIOUX O., ESTEVE R., 1997. Parc départemental de St Pons Gémenos : études des potentialités du milieu naturel des zones à hêtre. Aix-en-Provence : Cemagref. 16 p. + annexes.

THIEBAUT B., 1982. Existe-t-il une hêtraie « méditerranéenne » distincte des autres forêts de hêtre en Europe occidentale ? *Vegetatio*, vol. 50, pp. 23-42